

Sommaire:—FEUILLETON, André Lambert, (suite).—Les Mariages de l'Annonciade.—CRITIQUE, Les Anglais dans l'Inde.—Un Voyage au Saguenay.—Variétés.

FEUILLETON.

André Lambert.

(Suite.)

Ainsi qu'elle avait accoutumé de le faire, Mme de Lucenay, après avoir quitté sa toilette de cérémonie, revêtit un peignoir, et, comme le marquis devait rentrer bientôt, elle fit appeler André. Il obéit et rendit ses comptes à la marquise avec exactitude. Il y avait cependant en lui une sorte d'agitation qui n'était pas habituelle ; sa parole était sèche et tremblante. Antoinette remarqua ces symptômes, et lui demanda avec intérêt s'il souffrait.

—En effet, Mme la marquise, répondit André, saisissant l'occasion qui lui était offerte d'aborder la question. Oui, depuis quelque temps, je souffre, je suis malade.

—Et vous ne me disiez rien ?

—Non, Madame, j'aurais craint de vous importuner. D'ailleurs, le mal que j'ai ne se guérit pas.

—Que voulez-vous dire ? demanda Antoinette étonnée.

—André hésitait à répondre ; enfin, rassemblant tout son courage :

—J'ai à vous dire, Mme la marquise, que je ne suis pas digne des bontés que vous avez eues pour moi ; qu'à ces bontés, à tout l'intérêt dont vous m'avez honoré, je ne sais répondre que par l'ingratitude ; qu'enfin j'attendais votre retour, ce soir, pour vous demander la permission de quitter cette maison.

Les premières paroles d'André s'étaient péniblement échappées de ses lèvres ; peu à peu, il s'était animé et avait fini par s'exprimer avec véhémence.

De moi ou de mes gens, qui donc ici vous a blessé ? demanda Antoinette surprise et émue.

—De vous, Madame, je vous l'ai dit, je n'ai reçu que des bontés ; de vos gens, je n'ai pas à me plaindre : mais il faut que je parte.

—Eh bien ! dit Antoinette, persuadée que quelque contrariété était la seule cause du brusque projet d'André, la nuit, dit-on, porte conseil ; réfléchissez toute cette nuit, et si vous persistez à vouloir me quitter, nous en reparlerons demain.

André, plus troublé à mesure que la marquise lui témoignait plus d'intérêt, sentit que s'il fallait ajourner sa résolution, il n'aurait plus la force de l'exécuter ; il insista.

—Eh bien ! dit Antoinette, avouez-moi franchement pourquoi vous voulez me quitter. Voyons, ajouta-t-elle en souriant, avez-vous laissé à Montpezat quelque affection dont le souvenir vous tourmente.

A cette question inattendue, André regarda Antoinette avec stupeur. Alors, il se fit dans l'esprit de cet homme un étrange désordre. En voyant la jeune femme qui lui par-

lait d'une voix si douce, dont les lèvres souriaient avec tant de grâce, dont les yeux semblaient lire dans son âme, à lui André, il se figura qu'Antoinette avait deviné son amour, qu'elle le partageait, l'encourageait et en sollicitait l'aveu. Dans cette espèce de délire fébrile, il se précipita aux genoux de la marquise, lui dit ses souffrances, ses combats, ses remords, son amour enfin, avec ces paroles ardentes que la passion sait amener sur les lèvres les moins éloquents, avec cet accent profond et sympathique dont l'amour vrai a seul le secret, qu'on peut parodier, mais qu'on n'imité point. En entendant ces paroles et cet aveu d'un amour qu'elle n'avait pas deviné, la jeune femme bouleversée et effrayée par la présence de cet homme qu'elle crut un instant sans raison et frénétique, poussa un cri d'épouvante et tomba évanouie.

Au cri de Mme de Lucenay accoururent ses femmes et le marquis. Celui-ci, voyant Antoinette étendue sans mouvement et un homme qui s'était retiré dans l'ombre, mit l'épée à la main et s'avança vers l'étranger. André était de taille à ne pas craindre, même sans armes, un ennemi comme le marquis. Mais la frayeur, le cri d'Antoinette avaient dissipé le délire auquel il venait de céder. Avec cette merveilleuse lucidité que les vrais courages retrouvent en face des dangers, il avait compris sa faute et résolu de la réparer autant que possible. Au lieu donc de chercher à fuir ou à résister, il s'avança vers le marquis et se remit en son pouvoir.

—Que faisiez-vous ici, lui demanda M. de Lucenay toujours menaçant ?

—Vous le voyez, dit André en jetant aux pieds du marquis une poignée de bijoux. C'étaient les diamans qu'Antoinette avait quittés en rentrant et qu'André avait pris au moment où l'on était entré.

—Un vol, s'écria M. de Lucenay, qui ne put dissimuler sa surprise.

André baissa la tête et ne répondit point.

Pendant ce temps, les domestiques de l'hôtel, appelés par une des femmes de la marquise, étaient accourus. Tandis que l'on prodiguait des soins à Antoinette, toujours évanouie, le marquis fit conduire André dans une chambre écartée, où il fut enfermé.

Gardé à vue pendant toute la nuit, André fut, le lendemain matin, livré à la justice. On lui fit subir un interrogatoire, dans lequel il déclara qu'au moment de quitter la marquise il n'avait pu résister à la tentation de s'emparer des bijoux déposés sur un meuble voisin. Mme de Lucenay avait voulu s'opposer à son projet, en essayant de le rappeler à lui-même. Emporté par sa mauvaise pensée, il avait repoussé violemment la marquise, qui tentait de le retenir. Aux cris qu'elle avait poussés en tombant, on était accouru, et on l'avait arrêté encore muni des diamans qu'il avait voulu dérober. André fit cette déclaration avec une simplicité si ferme que le magistrat ne dut point en soupçonner la sincérité.

M. de Lucenay était bien loin aussi de se douter de la vérité. Lorsque Antoinette était revenue de son évanouissement, le mé-

decin qu'on avait appelé, mis au courant des faits par le marquis, prescrivit le repos le plus absolu ; et recommanda de ne point parler à la malade des événements qui avaient eu lieu. Restée seule avec M. de Lucenay, qui avait voulu veiller auprès d'elle, Antoinette ne put se défendre d'interroger son mari au sujet d'André ; elle ignorait complètement l'étrange conduite tenue par celui-ci au moment de l'arrivée du marquis. Les paroles, l'action d'André l'avaient frappée de surprise et d'effroi ; mais, le premier instant d'épouvante passé, lorsque le coupable n'était plus devant elle, elle était tentée d'attribuer sa conduite à un délire passager plutôt qu'à une tentative criminelle, et n'y voyait qu'une offense pour laquelle elle se sentait plus d'indulgence que de sévérité.

Tout au contraire, M. de Lucenay se sentait devenir plus impitoyable envers André. Dans le premier mouvement de surprise qu'il avait éprouvée, cet homme lui avait paru peut-être plus malheureux que coupable ; mais, en réfléchissant à la position relativement brillante que Mme de Lucenay lui avait faite, aux facilités qu'il avait eues de détourner une partie de l'argent qu'on lui confiait pour le distribuer en secours, il ne pouvait s'empêcher de condamner sévèrement l'ingratitude de son ancien serviteur, et se promettait de poursuivre le châtimement de son crime avec d'autant plus de rigueur qu'il n'y trouvait pas d'explication satisfaisante.

Antoinette cherchait donc, dans ses questions, à atténuer la faute d'André. M. de Lucenay voulait d'abord éviter de répondre ; la marquise insistant, il le fit d'abord d'une manière évasive ; lorsque, pressé plus vivement, il annonça l'arrestation d'André, la surprise de sa femme fut telle qu'il crut devoir lui demander si elle jugeait qu'on dût agir autrement à l'égard d'un voleur.

—Un voleur, André ! s'écria la marquise ; mais qui a dit cela ?

—Lui-même ; il tenait encore vos diamans lorsqu'on l'a arrêté.

—Mes diamans dans les mains d'André ; je ne vous comprends pas ; il y a quelque terrible méprise.

Le marquis raconta alors ce qui était arrivé. A l'étonnement, à l'émotion qu'il vit passer tour-à-tour sur le visage de sa femme, il soupçonna qu'André avait déguisé la vérité ; mais cette vérité, quelle était-elle ? Tandis qu'il la cherchait péniblement, Antoinette, après avoir réfléchi, pensant qu'à près tout le récit fidèle des faits ne pouvait avoir d'autre effet pour André que de le faire congédier, Antoinette se décida à raconter sommairement la scène du soir. Cette franchise n'eut pas le résultat qu'elle espérait. M. de Lucenay, furieux de l'audace d'André, crut démêler dans les expressions de la marquise le désir d'excuser le coupable, et il eut la mauvaise pensée d'attribuer ce mouvement de générosité à un sentiment moins pur. Il aimait réellement sa femme et n'imaginait certainement pas qu'elle pût éprouver pour son domestique une affection qui ne fût pas avouable ; mais il vivait dans un temps et dans un monde où l'on ne professait pas une grande estime pour la dignité du caractère des femmes. Il se laissa facilement aller à